

ATTESTATION
DE SURFACE DE PLANCHER

Salvizinet, le 12 octobre 2021

Nous soussignés Jacques LARDON et Pascal TISSOT représentant la SNC VILLENEUVE, attestons par la présente, que la surface de plancher pour le lot N°.....du lotissement « **Du Pecheu** » situé sur la commune de **POUILLY LES FEURS** rue de Pravieux, est de **250 m²**, conformément au permis d'aménager.

Fait pour valoir ce que de droit

Pascal TISSOT
Jacques LARDON

